

## Contre la Grande Bastide, les Velleronnais ne faiblissent pas

Près de 800 habitants et élus se sont mobilisés hier contre un projet immobilier "démessuré" sur lequel le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer le 18 décembre. La commune entend interjeter appel si elle est déboutée.

**5** petits degrés et une brise glaciale. Pas de quoi démobiliser les Velleronnais, hier matin, venus s'élever, à l'appel de la municipalité, du collectif des Colibris et de France nature environnement, contre le projet de création d'un lotissement.

Un ultime baroud d'honneur ? Certes pas.

Plus que jamais, la commune est mobilisée et avec elle, les soutiens affluent. Déjà les Velleronnais opposés au projet de lotissement de la Grande Bastide, mais aussi les élus (sénateurs, conseillers régionaux, départementaux, maires, conseillers municipaux) de (presque) tous les bords, unis pour une fois autour d'un même combat : "Celui de la sagesse et de la raison". Un élan également partagé par



Élus, population, associations... tous affirment leur refus du projet immobilier de la Grande Bastide. /PHO VALÉRIE FARINE

“  
La Grande Bastide sonnerait la faillite économique, écologique et sociale de Velleron.

PHILIPPE ARMENGOL  
MAIRE DE VELLERON

plusieurs personnalités de la chanson ou de l'écran comme Dave, Cécile Blois, Jean-Pierre Michaël ou encore Fabien Marsaud, alias Grand Corps Malade.

"Ça fait plaisir de vous voir là, trois ans après notre première

mobilisation à l'automne 2021. La Grande Bastide est un combat difficile", remerciait Philippe Armengol, maire de Velleron.

"Si nous nous mobilisons aujourd'hui, c'est parce que le 18 décembre, le tribunal admi-

nistratif de Nîmes se prononcera sur le projet du lotissement. Nous connaissons la décision d'ici à quelques semaines", soulignait-il, indiquant que si la commune n'avait pas gain de cause, elle interjetterait appel.

Pour mémoire, le projet situé

sur une zone naturelle préservée devenue zone à urbaniser en 2017, est gelé depuis le 15 avril 2022 par un arrêté interruptif de travaux signé par Bertrand Gaume, alors préfet de Vaucluse.

**"Nous écrivons la fin de cette histoire"**

Il sommait les aménageurs de se mettre en conformité avec le Code de l'environnement. "Plutôt que de se plier, d'imaginer un projet urbain partenarial (PUP), les aménageurs venus d'Occitanie ont préféré attaquer l'arrêté."

"Nous ne sommes pas fermés à l'arrivée de nouveaux habitants, soulignait Philippe Armengol, mais la démesure du lotissement de la Grande Bastide sonnerait la faillite économique, écologique et sociale de Velleron. Nous sommes ensemble, déterminés, courageux, solidaires, unis, pour défendre Velleron et cette noble cause. Nous écrivons la fin de cette histoire", assurait-il sous les applaudissements.

Dans le calme qui fait leur force, quelque 800 participants se sont rendus au stade pour former un immense NON humain, afin de marquer leur volonté que la raison l'emporte.

Philippe MÉRON

### Des chiffres inquiétants

- **200.** Le nombre de logements projetés par deux promoteurs immobiliers.
- **7.** En hectares, la surface qu'occuperait le lotissement avec des parcelles comprises entre 200 et 700 m<sup>2</sup>.
- **3100.** La population actuelle du village qui pourrait accueillir de **500 à 600** habitants de plus avec le projet de la Grande Bastide.
- **7.** En millions d'euros, ce que coûterait à la commune l'implantation du lotissement (voirie, aménagements divers, raccordements, école...), sans compter la réfection de la station d'épuration obsolète.
- **3,5.** Le budget en millions d'euros de la commune.
- **40%.** L'augmentation d'impôts estimée si le projet voyait le jour.